



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/C.2/51/7
13 novembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Cinquante et unième session
DEUXIÈME COMMISSION
Point 94 c) de l'ordre du jour

QUESTIONS DE POLITIQUE MACRO-ÉCONOMIQUE :
COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT

Lettre datée du 7 novembre 1996, adressée au Secrétaire général
par le représentant de l'Uruguay auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la troisième Réunion des responsables de la politique commerciale des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, organisée conjointement par les secrétariats de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et du Système économique latino-américain (SELA) à Montevideo, au siège de l'ALADI.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe, qui contient le rapport final de la réunion, comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 94 c) de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de l'Uruguay auprès
de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Jorge PEREZ OTERMIN

Annexe

RAPPORT FINAL DE LA TROISIÈME RÉUNION DES RESPONSABLES DE LA
POLITIQUE COMMERCIALE AU SEIN DES GOUVERNEMENTS DE L'AMÉRIQUE
LATINE ET DES CARAÏBES

(Montevideo, le 25 octobre 1996)

I. INTRODUCTION

1. Le 21 octobre 1996 s'est tenue au siège de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), à Montevideo, la troisième Réunion des responsables de la politique commerciale des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, organisée conjointement par les secrétariats de l'ALADI, de la CEPALC et du SELA.
2. Ont participé à la Réunion des délégations de haut niveau de 22 États membres du SELA, le Secrétaire général de l'Association des États des Caraïbes, le Secrétaire général en exercice du Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA), le Chef de la Division spéciale du commerce de l'Organisation des États américains (OEA), le Représentant régional du PNUD pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Conseiller de la CNUCED, le Directeur de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) ainsi que les représentants des organisations parrainant la Réunion.
3. Lors de la séance d'ouverture, M. Antonio Antúnes, Secrétaire général de l'ALADI, M. Carlos J. Moneta, Secrétaire permanent du SELA, et Mme Vivianne Ventura-Dias, Chef du Service du commerce international, des transports et des finances de la CEPALC, ont pris la parole.
4. La Directrice générale du commerce extérieur de l'Uruguay, Mme Graziella Bonfiglio, a été élue Présidente de la Réunion, et le Sous-Secrétaire technique de la présidence de la République dominicaine, M. Federico Alberto Cuello C, a été élu Rapporteur. La Présidente a été remplacée plus tard par M. Carlos Amorin, de la délégation uruguayenne.
5. Lors de la Réunion, les représentants des secrétariats de l'ALADI, de la CEPALC et du SELA ont présenté des documents et fait des exposés, tout comme les représentants du Pérou, du Costa Rica et du Chili, présidents des groupes de travail de la Zone de libre-échange des Amériques chargés d'étudier respectivement les politiques de concurrence, le commerce et les investissements, et le commerce des services.
6. Le représentant de l'OEA a fourni des informations sur les activités des groupes de travail de la Zone de libre-échange des Amériques.
7. Le Présidente et le Rapporteur ont été priés d'établir le présent rapport.
8. Les débats ont mis en lumière les points suivants :

/...

II. CONCLUSIONS

1. Les délégations ont souligné qu'il était essentiel de continuer à organiser, aussi souvent que nécessaire, des réunions des responsables de la politique commerciale des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et que les conclusions de la deuxième Réunion, organisée au siège du SELA à Caracas le 8 février 1996, demeureraient valides.

2. Analysant le processus de convergence de l'intégration régionale et les négociations régionales et multilatérales, les participants ont constaté que le champ des questions de politique commerciale était très large et dépassait la question de l'accès aux marchés des biens. Ils ont reconnu que, en raison du caractère pluridisciplinaire des négociations, il était plus nécessaire que jamais de resserrer la coopération interinstitutions au sein des gouvernements et que, pour les questions nouvelles et naissantes, les pays devaient s'attacher en priorité à dégager une nouvelle forme de négociation. En outre, les participants ont souligné qu'il fallait renforcer les capacités des gouvernements en matière de réglementation, afin qu'ils puissent honorer leurs engagements.

3. Au niveau du continent, les participants ont noté que le processus de création de la Zone de libre-échange des Amériques en était encore à un stade préparatoire, celui de l'échange d'informations dans le cadre de 11 groupes de travail. Ils ont souligné la nécessité d'adopter des positions cohérentes sur les questions examinées, qui devaient être abordées parallèlement aux niveaux sous-régional, régional et multilatéral.

4. Dans le cadre de l'examen du Programme d'action multilatéral, on a débattu du rôle que jouait l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans le suivi de l'application des Accords d'Uruguay et des résultats des négociations par le biais des mécanismes institutionnels mis en place et des procédures de notification.

5. Les délégations ont réaffirmé la nécessité de respecter les engagements pris et de veiller rigoureusement à ce que les pays industrialisés en fassent autant. Elles ont notamment mentionné la diminution des subventions à l'agriculture, l'intégration du commerce de produits textiles, la participation croissante des pays en développement au commerce des services [art. IV de l'Accord général sur le commerce des services (GATS)] et l'application de la "Décision ministérielle de Marrakech relative aux mesures concernant les effets préjudiciables que le programme de réforme pourrait avoir sur les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires". Par ailleurs, elles se sont élevées contre les efforts faits pour réduire les périodes de transition dont bénéficient les pays en développement, particulièrement en ce qui concerne la propriété intellectuelle. En outre, la mise en oeuvre du Programme d'action implicite dans les domaines de l'agriculture, des services, du commerce et de l'environnement, exigeait des travaux préparatoires, l'établissement de diagnostics nationaux et l'identification, pour chaque pays, des problèmes et des possibilités.

6. Les participants ont également examiné les aspects régionaux, continentaux et multilatéraux des trois thèmes retenus, à savoir les politiques de concurrence, le commerce et l'investissement et le commerce des services.

7. Pour ce qui est des politiques de concurrence, on a fait remarquer que la majorité des pays de la région n'avaient pas mis en place de réglementation en la matière et que leurs conceptions étaient souvent divergentes. Un consensus s'est dégagé sur la nécessité d'élaborer, dans chaque pays, un cadre juridique et de renforcer les capacités institutionnelles. Dans cette optique, les délégations ont recommandé que les zones de convergence définies au niveau du continent soient prises en compte et que les activités de coopération technique de la CNUCED, du SELA et d'autres organismes soient encouragées. Elles ont appuyé les actions menées au niveau du continent et sur le plan multilatéral, notamment en ce qui concerne le commerce des services, la libéralisation des investissements et l'adoption d'accords sur les pratiques commerciales déloyales. À ce propos, elles ont échangé des vues sur la proposition de créer un groupe de travail à l'OMC durant la réunion ministérielle de Singapour.

8. L'examen de la question du commerce et de l'investissement a révélé qu'un large consensus s'était dégagé dans l'ensemble du continent sur le rôle de l'investissement étranger dans le développement économique et le progrès technique, comme l'attestaient la forte convergence des réglementations nationales, les accords sous-régionaux et les exceptions. Un débat a eu lieu sur la création d'un groupe de travail à l'OMC, qui serait chargé d'examiner les relations entre commerce et investissement et de traiter les questions relatives au transfert de technologie et à la promotion de l'investissement en privilégiant une optique régionale.

9. Pour ce qui est du commerce des services, les délégations ont échangé des informations portant sur les négociations conduites, dans le cadre de l'OMC, au niveau du continent et sur le plan multilatéral, et ont souligné l'importance de la transparence et d'une participation active des pays d'Amérique latine et des Caraïbes aux réunions des groupes de travail. Dans ce contexte, elles se sont déclarées préoccupées par l'absence de résultats des négociations qui avaient suivi le cycle d'Uruguay, sur les transports maritimes, les services financiers, la circulation des personnes et les télécommunications de base. Elles ont évoqué la proposition présentée à l'OMC et tendant à développer les échanges d'informations avant la reprise des négociations en l'an 2000, l'accent étant mis sur le respect de l'article IV du GATS par les pays industrialisés.

10. Les délégations ont été unanimes à demander que le mécanisme ALADI/CEPALC/SELA distribue les documents de travail en espagnol et en anglais, un mois avant les réunions.

11. Les délégations se sont félicitées de la proposition de tenir la quatrième Réunion au siège de la CEPALC à Santiago (Chili), au début de septembre 1997.
